

PROCESSUS D'ADAPTATION DES AÎNÉS À LEUR NOUVELLE RÉSIDENCE : EXEMPLE D'UNE RÉUSSITE

Le changement de domicile imposé par le déclin des capacités n'est pas toujours facile à faire. La transition comporte un lot de renoncements. Bien souvent, il faut se délester de ses souvenirs et apprendre à partager une part de son intimité dans des lieux peu familiers. Pourtant, la Maison d'un Nouvel Élan semble procurer confort et satisfaction à ses locataires dès leur installation. Pour connaître le contexte qui favorise l'intégration dans cette résidence, Amy Duchesneau a interrogé sept nouveaux locataires dont certains, parce qu'ils avaient vécu auparavant une expérience négative, auraient pu nourrir beaucoup d'appréhension. Tous se sont intégrés facilement et apprécient leur quotidien sous leur nouveau toit. Cette recherche a eu lieu en 2013.

INTRODUCTION

Pour diverses raisons, avec l'avance en âge, des personnes âgées se voient dans l'obligation de quitter leur maison, leur appartement ou d'autres types de milieux de vie, par exemple une résidence pour aînés autonomes, afin de demeurer dans un endroit plus adapté à leur situation personnelle, économique ou sociale, à leur état de santé ou à leur niveau d'autonomie fonctionnelle. Ainsi, au Québec, entre 1999 et 2001, 240 000 personnes âgées de 65 ans et plus ont changé de milieu de vie (Lin, 2005). Bon nombre d'auteurs se sont penchés sur cette transition (Bardi et Ryff, 2007; Bresse, Fortin et Després, 2010; Castle, 200; Che-Alford et Stevenson, 1998; Lee, 2010; Lin, 2005; Maheu et Reidy, 2002), mais peu d'entre eux ont traité des moyens mis en place par les résidences sans but lucratif (OSBL) pour faciliter l'adaptation des aînés à leur nouveau chez-soi.

Les milieux de vie substitués et les solutions de rechange à l'institutionnalisation pour personnes âgées ont connu, au cours des dernières années, des changements majeurs dont l'expansion du secteur privé à but lucratif qui offre une panoplie de services aux frais des résidents (Dubuc, Demers, Tousignat, Tourigny, Caron, Dubois, Desrosiers, Corbin, 2009). Toutefois, les coûts généralement exorbitants exigés par les résidences privées font en sorte qu'un nombre non négligeable d'aînés doivent soit se tourner vers leurs enfants lorsqu'ils requièrent de l'aide, soit demander leur admission dans un HLM ou dans un organisme à but non lucratif à vocation

résidentielle (OSBL). Le financement de ces habitations est assuré non seulement par des subventions de l'État, mais également par le loyer que doit payer chaque résident. À cela, peuvent s'ajouter des contributions provenant de fondations et de dons ou de la tenue d'activités d'auto-financement. Le financement public des OSBL donne la possibilité aux personnes âgées de défrayer un coût de loyer représentant 25 % de leur revenu mensuel. Par contre, à cela s'ajoutent les frais reliés aux autres services offerts par ces OSBL (repas, animation, surveillance, etc.). Les OSBL sont gérés par des conseils d'administration formés de bénévoles de la communauté qui en assument la gestion. Les locataires ne se voient pas dans l'obligation de participer à la gestion, à l'entretien de la résidence ou à l'assemblée générale, ce qui différencie ce type de résidence pour personnes âgées des coopératives d'habitation (Conseil des aînés, 2007).

Au Québec, on retrouverait 530 de ces OSBL offrant à peu près 18 500 unités résidentielles. Les OSBL pour aînés hébergent généralement des personnes qui subsistent avec moins de 20 000 \$ par année (Réseau québécois des OSBL d'habitation, 2011). Ils accueillent des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. La majorité (67 %) des aînés demeurant dans ce type de logement sont âgés de 55 ans ou plus et, de ce nombre, 36 % ont 75 ans ou plus (Ducharme et Dumais, 2008). De plus, les femmes représentent 72 % des locataires des OSBL pour personnes âgées.



AMY DUCHESNEAU-BERGERON, M.T.S.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI



DANIELLE MALTAIS, Ph. D.
PROFESSEURE
DÉPARTEMENT DES
SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

Cet article présente les résultats d'une recherche qualitative réalisée auprès de sept aînés qui reçoivent le supplément du revenu et qui ont été confrontés à la nécessité de changer de milieu de vie et d'aller vivre dans un OSBL. Cette recherche visait à identifier les efforts déployés par les personnes âgées pour s'approprier leur nouveau chez-soi et s'y adapter. Dans un premier temps, des informations sont apportées sur le processus d'adaptation des personnes âgées qui changent de milieu de vie puis, dans un deuxième temps, sur la méthodologie de notre étude. Les deux dernières sections sont consacrées à la présentation des résultats et à la discussion de ces derniers.

RECENSION DES ÉCRITS

Citant Jasnau (1967), Vézina, Cappeliez et Landreville (1994) expliquent que, chez l'être humain, le désir ou non d'aller vivre en un lieu donné influence grandement l'adaptation qui en découle, et ce, à tout âge. Les façons utilisées afin de reconstruire son chez-soi sont fonction des motivations, des conditions d'aménagement, des gens impliqués et du parcours des personnes âgées dans leur propre vieillissement (Mallon, 2003). Les aînés ayant une vision positive de cette étape éprouveraient moins de difficultés à s'adapter à leur nouveau milieu de vie. Mallon (2005) explique que l'appropriation d'un nouveau milieu de vie se fait plus facilement lorsque les aînés reçoivent un soutien actif des membres de leur famille dès les premiers préparatifs de l'installation, ce qui permet ainsi de planifier en famille l'aménagement de l'espace.

Il va sans dire que, lorsqu'une personne doit s'adapter à son nouveau chez-soi, une part de l'adaptation est consacrée à la gestion de l'identité afin de ne pas se fondre dans la masse (Caradec, 2001). Le défi est de taille, car les aînés ont des histoires, des âges, des capacités physiques et psychologiques différentes. La proximité de personnes cognitivement et physiquement déficientes représente une menace potentielle à cet égard.

Les experts s'étant penchés sur les moyens qui facilitent l'intégration des personnes âgées dans leur nouveau milieu de vie ont formulé diverses recommandations. Par exemple, il est suggéré de

faciliter rapidement la prise de contact entre les résidents et les nouveaux arrivants afin que ces derniers puissent avoir accès à du soutien d'ordre émotif (Lee, 2010). Recevoir des conseils et des explications sur le fonctionnement de la résidence de la part des gens qui ont déjà vécu l'effet de nouveauté peut être grandement rassurant pour le nouvel arrivant. Faire participer le personnel de la résidence à l'accueil des nouveaux locataires semble aussi avoir des effets positifs sur leur adaptation (Lee, 2010).

Emménager dans une résidence située non loin du quartier où les gens âgés ont fait leur vie, aide grandement à diminuer l'effet de déracinement. Cela permet au réseau social existant de demeurer dans le quotidien de la personne âgée et ainsi d'offrir son soutien. Selon Maltais (1999), certaines caractéristiques organisationnelles des résidences auraient aussi une grande influence sur la santé, sur le bien-être psychologique ainsi que sur la qualité de vie des personnes âgées. À ce sujet, Maltais (1999) souligne que la participation des résidents à l'élaboration des services et à l'orchestration des diverses activités, ainsi que la possibilité de donner leur opinion sur les règlements de l'établissement, vont favoriser l'engagement des aînés dans leur milieu de vie, déterminer le genre d'activités auxquelles ils participent, améliorer leur bien-être psychologique et les inciter à utiliser les services de santé (Feingold et Werby, 1990; Maltais, 1999; Moos et Lemke, 1994). Le sentiment qu'éprouvent les aînés envers la résidence, le désir de vivre avec moins de contraintes, les relations avec les employés, l'importance accordée à la nourriture, la possibilité de recevoir des visiteurs ainsi que l'état de santé teinteraient la rapidité d'adaptation des personnes âgées et augmenteraient les chances que l'adaptation à leur nouveau milieu de vie soit réussie (Noelker et Harel, 1978).

Castle (2001) a constaté que la nécessité de « placer » rapidement les personnes âgées dans leur nouveau milieu de vie exerce une grande pression qui entraîne souvent des erreurs dans le choix de la résidence et peut provoquer des difficultés d'adaptation. Mais, lorsque les contraintes de temps ne sont pas trop fortes, il y a plus de chances que le choix du milieu de vie soit adéquat. Il énumère cinq conditions pour réussir

un changement de milieu de vie : 1) pouvoir prendre connaissance des attraits du nouveau milieu, 2) pouvoir aller visiter à plusieurs reprises la nouvelle résidence, 3) faire la liste des effets personnels que l'on désire apporter avant de déménager, 4) prendre conscience des avantages et des changements que ce nouveau milieu de vie apportera et 5) le cas échéant, choisir son ou ses compagnons ou compagnes de chambre.

Pour leur part, Baril et Beaulieu (1989) affirment que, pour faciliter l'adaptation des aînés dans un nouveau milieu de vie, il faut leur permettre de décorer leur chambre à leur goût, les laisser conserver une certaine intimité, privilégier un environnement qui leur est familier et leur donner accès aux services dont ils ont besoin. De plus, un bon soutien social protégerait la personne âgée lorsque le niveau de stress est très élevé. Cependant, ce sont les femmes qui bénéficient le plus d'un tel soutien (Taylor et Aspinwall, 1996; Turner, 1999).

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre étude a été effectuée selon le modèle de la recherche qualitative descriptive et se présente comme une étude de cas qui se déroule par conséquent dans un seul milieu de vie. L'étude de cas a deux utilités, soit 1) celle d'accroître les connaissances portant sur un milieu précis et 2) celle de pouvoir changer ce milieu à partir des résultats obtenus (Robert et coll., 1988).

Les répondants de la présente étude devaient demeurer dans l'OSBL la Maison d'un Nouvel Élan depuis au moins six mois, mais pas plus de trois ans. De plus, ils ne devaient pas présenter de contraintes sévères sur le plan cognitif de manière à ce qu'ils comprennent bien les questions et que l'entrevue, constituée d'une série de questions ouvertes prédéterminées à partir d'un guide d'entrevue semi-dirigée, se déroule correctement. Chaque entrevue a duré entre 60 à 90 minutes. Les thèmes suivants ont été abordés : les motifs qui ont mené au déménagement en résidence, les effets de cette transition sur la vie des répondants, les efforts déployés pour s'approprier le nouveau chez-soi ainsi que les moyens mis en place pour faciliter cette étape. L'interprétation des résultats de notre étude a été réalisée à l'aide d'une technique d'analyse de contenu.

Caractéristiques sociodémographiques des répondants

La majorité des répondantes étaient des femmes (n=5) âgées, dont quatre avaient 85 ans ou plus. Trois des répondants étaient veufs tandis que quatre étaient divorcés depuis plusieurs années. Quatre des répondants n'ont pas complété le secondaire I alors que trois n'ont pas terminé le secondaire V. Tous les répondants ont actuellement accès au supplément de revenu garanti et cinq personnes considèrent leur revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins et permettre quelques gâteries. Deux répondants considèrent, pour leur part, qu'ils sont à l'aise financièrement. À l'exception d'un seul répondant, tous avaient un ou des enfants vivants. Trois répondants considéraient que leur état de santé est excellent ou très bon, trois comme étant bon ou moyen alors qu'une seule personne estime que sa santé est mauvaise. Avant de s'établir dans la résidence à l'étude, cinq demeuraient dans une autre résidence privée à but lucratif pour personnes âgées, un demeurait en chambre dans une maison unifamiliale alors qu'un autre vivait en appartement. La plupart des personnes interrogées avaient précédemment effectué un déménagement dans une résidence pour aînés ou dans une chambre; elles avaient donc déjà fait le tri de leurs objets personnels.

La Maison d'un Nouvel Élan

La résidence à l'étude a vu le jour en 1989, au Saguenay. Actuellement, cet OSBL offre 45 chambres munies d'une salle de bain avec évier et toilette. Des systèmes de sécurité y sont installés afin de faciliter les communications avec l'infirmerie. Chaque étage comporte deux salles de bains communes avec équipement complet. Cet OSBL offre la présence constante d'une infirmière ou d'une préposée. Certains soins sont également offerts, telle l'aide à la prise de médicament, à la prise de pression et à la gestion du taux de glycémie. Il se fait aussi de la prévention relative au suivi des dossiers médicaux. Un service d'écoute et de relation d'aide est également offert. Trois repas par jour sont servis aux tables. Il y a une aire de collation et de café ouverte à tout moment de la journée. On y trouve un service de manucure, de bibliothèque de même qu'une assistance pour effectuer des appels téléphoniques. Un journal hebdomadaire rend compte, entre autres, des diverses activités



À la Maison d'un Nouvel Élan, tous les membres du personnel participent à l'accueil des nouveaux locataires.

et des anniversaires qui font partie du quotidien. Un résident peut réclamer certains services, moyennant paiement. Du lundi au vendredi, deux fois par jour, soit le matin et l'après-midi, une activité récréative est à l'horaire. Selon la directrice de l'établissement, le coût mensuel de la location d'une chambre dans cette résidence se situe, en moyenne, à 860 \$.

Cet OSBL offre une expérience d'emploi à des gens ayant un handicap physique ou intellectuel ainsi qu'un milieu de stage pour des étudiants provenant de divers établissements scolaires de la région. Un conseil d'administration s'assure de la qualité des services offerts et du suivi des décisions. Il est constitué de neuf personnes, dont la directrice générale et des membres des familles des résidents. Contrairement à la pratique dans les OSBL, il y a un comité des résidents qui a la responsabilité de défendre les intérêts collectifs des aînés ainsi que de planifier les activités de loisirs.

RÉSULTATS

Les motifs du déménagement

Les deux participants demeurant auparavant chez l'un de leurs enfants avaient réalisé qu'avec les effets du vieillissement qui se faisaient de plus en plus sentir, ils devenaient un poids trop lourd, leur condition exigeant une attention constante.

Les cinq répondants demeurant auparavant dans une autre résidence pour aînés étaient très insatisfaits de leurs conditions de vie, car ils trouvaient ces milieux tristes, ennuyants et n'appréciaient pas vivre dans des pièces exigües. L'un d'entre eux vivait dans un sous-sol avec un espace privé n'offrant qu'une petite fenêtre. Ils avaient auparavant choisi de quitter leur domicile parce qu'ils perdaient leur autonomie, souffraient de divers maux physiques et craignaient une chute ou un événement nécessitant une assistance immédiate. Ordres, règlements à respecter et restrictions faisaient partie de leur vie quotidienne et ces contraintes étaient peu appréciées. Les soins et les services offerts n'étaient pas adaptés à la plupart de leurs besoins. Ces aînés souffraient également de solitude.

Le désir de vivre dans de meilleures conditions, d'avoir accès à une grande diversité de services pouvant faciliter le quotidien, tels l'entretien ménager et la préparation des repas, la quête d'une certaine quiétude que procure l'assistance pour la prise de médicaments ou le système de sécurité comportant des caméras de surveillance, le désir de rencontrer des gens avec qui se divertir ou pouvoir discuter afin de briser la solitude sont autant de motifs qui les ont menés aux portes de la Maison d'un Nouvel Élan.

Choisir la Maison d'un Nouvel Élan

L'OSBL la Maison d'un Nouvel Élan fut choisi comme nouveau milieu de vie principalement en raison de l'accueil chaleureux reçu au moment du contact téléphonique ou lors de la première visite. Les membres du personnel font chaque fois en sorte que les nouveaux résidents se sentent les bienvenus et sentent qu'une place les attend. De plus, l'ambiance qui se dégageait de ce lieu leur a donné l'impression qu'ils se joignaient à une famille à laquelle ils pourraient rapidement s'intégrer.

Efforts déployés pour s'adapter à la Maison d'un Nouvel Élan

Les personnes âgées rencontrées ont déclaré s'être adaptées à leur OSBL après avoir traversé une période d'ajustement plutôt courte. Le fait qu'elles connaissaient toutes les étapes d'un déménagement et que certaines étaient peu satisfaites de leur situation antérieure a dû exercer une

certaine influence. Les objets et meubles qu'elles avaient conservés lors de leur déménagement précédent leur ont aussi permis de se reconstruire des points de repère.

Peu de temps après l'installation dans leur chambre, les répondants ont été chaleureusement invités par les intervenants à participer aux activités récréatives. Le fait d'avoir accepté cette invitation semble avoir facilité l'adaptation et leur a également permis de sociabiliser rapidement avec les autres résidents. La prise de contact rapide entre les anciens et les nouveaux résidents leur a donné l'opportunité de créer des liens en dehors de leur famille immédiate. Les résidents participant à des activités récréatives ont pu aussi recevoir, à ces occasions, du soutien émotionnel des intervenants, ce qui semble les avoir aidés à s'intégrer.

Pouvoir confier rapidement leurs sentiments et leurs craintes aux membres de leur famille, aux intervenants et à leurs nouvelles relations a facilité l'adaptation de plusieurs d'entre eux. Certains se sont raisonnés en se répétant que ce milieu de vie était leur nouveau toit. Une participante dit s'être donné le temps d'encaisser le choc; par la suite, elle a fait en sorte d'avoir une chambre à son goût dans laquelle elle se sentait bien. Se remémorer certains beaux moments de sa vie a également aidé l'un des participants en lui permettant de se changer les idées et de s'apaiser. Une répondante a pris la décision de sortir de sa chambre et de se rendre dans les pièces communes dès les premiers jours de son arrivée afin de se familiariser avec les lieux et les gens qui y habitaient. Après les salutations, la gêne a disparu peu à peu:

J'ai commencé à jaser avec eux autres puis, là, on a commencé à faire des petites blagues. On appelait ça « dans le petit restaurant »... On allait là. Une madame arrivait, puis elle s'assoit, puis elle écoutait, puis un autre arrivait et, à un moment donné, on s'est ramassés sept ou huit, le matin, à neuf heures et demie. Tous les matins à neuf heures et demie quand il n'y avait pas d'activité. Comme ci, comme ça, puis c'est ça qui a fait en sorte que je me suis intégré. (Monsieur Bernard)

La fréquentation des zones communes par les répondants peu après leur installation leur a permis de bien cerner le fonctionnement de la résidence. Tous ont progressivement passé de plus en plus de temps dans ces zones, délaissant peu à peu leur espace privé pour se joindre à la vie collective. Par l'écoute, l'empathie et la disponibilité, les intervenants ont également facilité l'adaptation. Ces rencontres ont fait une grande différence :

Il y avait l'animatrice des activités qui venait frapper à la porte. Elle m'a dit qu'il y avait plein d'activités. Cela a donné un coup de pouce, tu sais. Ils ont insisté pour que je participe et cela a aidé. Puis, avec le journal que j'ai trouvé tellement pratique, tout y est inscrit. (Madame Éléonore)

Ils se sentent également écoutés par la direction de l'établissement.

DISCUSSION

Le déménagement dans l'OSBL à l'étude semble avoir été une décision prise par chacun des sept répondants sans que les membres de leur famille ne les y poussent. Bien qu'un répondant a ressenti de la colère et de l'injustice devant la nécessité de prendre cette importante décision, tous ont mentionné avoir fait un choix qu'ils savaient être idéal en raison de leur situation ou de leurs conditions matérielles ou de leur état de santé.

Malgré les contraintes du déménagement, les répondants affirment avoir eu, dans l'ensemble, moins de difficultés à s'adapter à leur nouveau milieu de vie qu'à celui qui avait précédé. La plupart avaient déménagé plusieurs fois au cours de leur vie d'adulte, ce qui a probablement facilité leur adaptation au sein de l'OSBL. Le nombre de déménagements effectués dans une vie pourrait avoir une influence sur le processus d'entrée en OSBL, en le rendant plus aisé.

Les rapports qui se tissent rapidement entre les nouveaux et les anciens résidents procurent à ces derniers un soutien émotif externe à la famille, lequel est très profitable à certains répondants. En frappant aux portes afin d'inviter les personnes âgées à se joindre au groupe, les intervenants de la résidence facilitent la création de ces liens, sources de soutien social. En participant aux acti-

vités, les répondants ont rapidement constaté qu'ils faisaient partie d'une nouvelle famille au sein de laquelle règnent la solidarité et le respect. Par divers moyens, les animateurs stimulent ces interactions.

Certains nouveaux résidents ont toutefois éprouvé des sentiments mitigés lors des premiers jours ou semaines et ont même ressenti des malaises physiques. Il demeure que les effets sur leur vie furent positifs pour tous les répondants. En effet, ils ont constaté que leur état de santé était demeuré stable ou s'était amélioré, car le moral s'est rapidement rétabli du fait de leurs nouvelles relations ou de leur tranquillité d'esprit et d'un rythme de vie plein d'activités.

En outre, les répondants sont généralement satisfaits des règles et du mode de fonctionnement de la résidence. Bien que leur espace privé soit exigu, ce qui en irrite certains, tous l'apprécient d'autant plus qu'ils ont pu le décorer à leur goût.

CONCLUSION

La Maison d'un Nouvel Élan emploie plusieurs moyens pour atténuer les effets négatifs d'un changement de milieu de vie en offrant un milieu dynamique et plein de ressources susceptibles de répondre aux besoins d'ordre psychologique autant que physique des nouveaux résidents.

Chacun des sept répondants a utilisé des stratégies différentes pour s'adapter à son nouveau milieu de vie et s'approprier son nouveau chez-soi. Ces stratégies, combinées à l'accueil des intervenants et des autres locataires, de même que leur participation aux activités diversifiées qui leur étaient proposées ont été très aidantes. En s'en donnant les moyens, il est donc possible de favoriser l'adaptation des personnes âgées dans un nouveau milieu de vie.

RÉFÉRENCES

Bardi, A. et Ryff, C. D. (2007). Interactive effects of traits on adjustment to a life transition. *Journal of personality*, 75(5), 955-983.

Baril, M. et Beaulieu, M. (1989). Vivre en résidence : les témoignages des personnes âgées. *Les Cahiers de recherches criminologiques*, 12.

Bresse, M-P, Fortin A. et Després, C. (2010). Se réinstaller après une relocalisation résidentielle involontaire : entre appréciation de son nouveau milieu et deuil de l'ancien. *Lien social et Politiques*, 63, 133-141.

Caradec, V. (2001). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Armand Colin.

Caron, R. (2000). *Comprendre la personne âgée*. Levallois-Perret, France : Gaëtan Morin Europe.

Castle, N. G. (2001). Relocation of the elderly. *Medical Care Research and review*, 58 (1) 291-333.

Che-Alford, J. et Stevenson, K. (1998). Older Canadians on the move. *Statistique Canada*, 11-008-XPE au catalogue, 15-18.

Conseil des aînés. (2007) *État de situation sur les milieux de vie substitués pour les aînés en perte d'autonomie*.

Dubuc, N., Demers, L., Tousignat, M., Tourigny, A., Caron, C., Dubois, M-F, Desrosiers, J., Corbin, (2009). « Les nouveaux modèles d'habitation : des formules à géométrie variable », *Vie et Vieillesse*, 7 (4) : 9-15.

Ducharme, M.-N., Charpentier, M. et Vaillancourt, Y. (2006). Les OSBL et les coopératives pour personnes âgées : des initiatives résidentielles méconnues. *Économie et Solidarités*, vol. 36, no 2:152-174.

Ducharme, M.-N. et Dumais, L. (2008). Les OSBL d'habitation au Québec, l'offre et les besoins en soutien communautaire. *Cahiers du LAREPPS*, 08-06.

Feingold, E. et Werby, E. (1990). Supporting the independence of elderly residents through control over their environment. *Journal of Housing for the Elderly*, 6 (1-2), 25-32.

Jasnau, K. F. (1967). Individual and mental health effects of involuntary relocation and institutionalization on the elderly : A review. *Journal of American Geriatrics Society*, 15, 280-284.

Lee, G. E. (2010). Predictors of adjustment to nursing home life of elderly residents: A cross-sectional survey. *International Journal of Nursing Studies*, 47(8), 957-964.

Lin, J. (2005). Les changements de logement chez les personnes âgées. Tendances sociales canadiennes, *Statistique Canada*, 11-008 au catalogue.

Maheu, C. et Reidy, M. (2002). Des personnes âgées racontent cette période de transition. *Infirmière Canadienne*, 3 (5), 5-9.

Mallon, I. (2003). Des vieux en maison de retraite : savoir reconstruire un chez-soi. *Empan*, 52, 126-133.

Mallon, I. (2005). Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux. *Espaces et sociétés*, 120-121, 163-178.

Mallon, I. (2007). Entrer en maison de retraite : rupture ou tournant biographique? *Gérontologie et société*, 121, 251-264.

Maltais, D. (1999). Vivre en résidence pour aînés : le format est-il la formule? Santé mentale au Québec, XXIV (1), 173-198.

Moos, R. H. et Lemke, S. (1994). *Group Residences for Older Adults : Physical Features, Policies and Social Climate*, Oxford University Press, New York.

Noelker, L. et Harel, Z. (1978). Predictors of Well-being and Survival Among Institutionalized Aged. *The Gerontologist*, 18 (6), 562-567.

Réseau québécois des OSBL d'habitation. (2011). *La certification des résidences privées pour personnes âgées : Un statut spécial pour les organismes sans but lucratif*. Récupéré le 29 septembre 2011 de <http://www.newswire.ca/fr/story/836139/la-certification-des-residences-privées-pour-personnes-âgées-un-statut-spécial-pour-les-organismes-sans-but-lucratif>

Robert, M. et coll. (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Paris : Malone.

Taylor, S. E. et Aspinwall, L. G. (1996). Mediating and moderating process in psychosocial stress. *Psychosocial stress. Perspectives on structure, theory, lifecourse, and methods*, 71-110.

Turner, R. J. (1999). Social support and coping. *A handbook for the study of mental health. Social contexts, theories, and systems*, 198-210.

Vézina J., Cappeliez, P et Landreville, P (1994). *Psychologie gérontologique*. Montréal : G. Morin.